

COMMENT LA JEUNESSE AFRICAINE S'EN SORT- ELLE?

Introduction

Comme on le constate à l'évidence sur tout le continent, la jeunesse africaine représente une proportion importante de la population ; à eux seuls les jeunes âgés de 15 à 24 ans en constituent 20%. Un grand nombre de jeunes africains font face à des problèmes considérables pour participer aux sphères économiques sociales et politiques en raison du manque d'accès à l'éducation et à la formation, d'une mauvaise santé et de leur vulnérabilité vis-à-vis du VIH/sida, du manque d'emplois décents, de l'éventualité de participer à un conflit ou d'être victime de la violence ainsi que de leur représentation insuffisante au processus décisionnel, pour ne citer que quelques exemples.

Dans ce contexte, les gouvernements africains et les partenaires régionaux et internationaux ont commencé à reconnaître que les questions concernant la jeunesse devaient être au cœur de l'agenda du développement. Par ailleurs, on est de plus en plus conscient que les jeunes africains ne sont pas seulement source de problème ou les bénéficiaires des interventions des gouvernements, mais qu'ils font partie de la solution, non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour les pays africains dans leur ensemble. Cette reconnaissance du rôle positif de la jeunesse est très bien illustrée par deux initiatives prises sur le continent, à savoir l'adoption de la Charte africaine de la jeunesse de l'Union africaine et le cinquième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF-V) qui a été organisé par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Union africaine (UA), en collaboration avec d'autres organismes partenaires des Nations Unies, la Banque africaine de développement (BAD) et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). La Charte africaine de la jeunesse a été adoptée au Sommet des chefs d'États de l'Union africaine qui a eu lieu à Banjul en juillet 2006 et a été lancé ensuite à l'occasion d'ADF-V. La Charte est entrée en vigueur le 8 août 2009 après avoir été ratifiée par 15 États membres.

L'ADF-V qui avait pour thème « La jeunesse et le leadership au XXI^e siècle » a été un événement marquant en ce sens où il a permis de placer les questions de la jeunesse au cœur de l'agenda du développement en Afrique. La Déclaration consensuelle d'ADF-V soulignait les mesures clefs que les gouvernements et les partenaires de développement devaient prendre dans les domaines du renforcement des capacités des jeunes, de la promotion de la participation et de l'autonomisation des jeunes ainsi que de la ratification et de la mise en application de la Charte africaine de la jeunesse.

Outre ces initiatives régionales, le Programme d'action mondial pour les jeunes des Nations Unies offre un cadre global aux pays pour qu'ils élaborent des politiques et stratégies en leur faveur. La reconnaissance des questions portant sur la jeunesse à ce niveau a également donné lieu à la production d'un certain nombre de documents importants. La publication phare du programme des Nations Unies sur la jeunesse intitulée le Rapport biennal de la jeunesse dans le monde, procède à une analyse approfondie des questions portant sur la jeunesse telle que le conçoit le Plan d'action mondial pour les jeunes des Nations Unies. En outre, le rapport de 2007 de la Banque mondiale sur le développement a accordé également une place prépondérante aux questions relatives aux jeunes. Tous ces rapports donnent un aperçu global des questions et des politiques clefs relatives à la jeunesse dans le but de trouver une solution aux problèmes qu'elle connaît dans le monde entier.

Les analyses concernant les questions de développement des jeunes ont permis de dégager un certain nombre de messages qui sont présentés au titre de trois thèmes : éducation et emploi, santé et VIH/sida et participation des jeunes aux processus politique et décisionnel.

Éducation et emploi

Afin de trouver un emploi décent dans un monde globalisé, les jeunes ont besoin d'acquérir toute une série de compétences et de connaissances qui s'obtiennent habituellement par l'enseignement formel et la formation. Toutefois, même si le nombre d'inscrits dans l'enseignement primaire a considérablement augmenté, la plupart des jeunes Africains ont des difficultés à atteindre cet objectif, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'enseignement post-primaire. Même ceux qui ont assez de chance de pouvoir rester à l'école n'acquièrent pas les compétences qui sont demandées par les employeurs sur le continent. À cause de cela et de l'impossibilité quasi-totale de la plupart des économies de créer des emplois pour une population en pleine croissance, les jeunes continuent d'être marginalisés sur les marchés de l'emploi africain. Ils ont donc peu d'opportunité de trouver un emploi formel décent qui les sortiraient, eux et leur famille, de la pauvreté.

Pour trouver une solution au problème de la création d'emplois pour une population qui s'accroît, les gouvernements africains mettent en place actuellement diverses politiques et programmes visant à promouvoir les opportunités d'emploi pour les jeunes, notamment l'acquisition de compétences et la création d'un fonds pour la promotion de l'esprit d'entreprises. Toutefois, même bien conçue, la mise en œuvre de ces mesures est limitée par les coûts et l'incapacité des gouvernements d'évaluer l'incidence de leurs politiques. Pour créer un plus grand nombre d'emplois décents pour les jeunes, les gouvernements africains, en partenariat avec des organismes bilatéraux régionaux et internationaux, devraient :

- Élaborer des politiques macroéconomiques, sectorielles et en matière d'investissement et créer un environnement commercial favorable pour promouvoir une croissance économique soutenue qui aboutisse à la création d'emplois décents dont les jeunes bénéficieront plus tard;
- Étendre les politiques et les stratégies en matière d'éducation pour améliorer l'accès à l'enseignement post-primaire ainsi que la qualité de cet enseignement, en particulier pour les jeunes filles ;
- Appuyer la mise en place de programmes de stages et d'apprentissage, en consultation avec les secteurs privés ;
- Encourager la participation et la représentation du secteur privé dans les universités, en aidant ces dernières à élaborer des programmes scolaires qui répondent aux exigences des employeurs ;
- Intégrer les questions d'emploi des jeunes dans toutes les politiques nationales notamment, les stratégies de réduction de la pauvreté et les plans de développement national et mettre en place des plans d'action associés dotés des ressources nécessaires pour faire en sorte que ces politiques soient mises en œuvre ;
- Utiliser les politiques et les programmes relatifs au marché du travail, y compris les programmes de formation et de travaux publics ainsi qu'un fonds pour la promotion de l'esprit d'entreprise pour cibler les jeunes vulnérables comme ceux qui émergent d'un conflit, les jeunes femmes et les jeunes handicapés ;
- Créer des centres professionnels pour les jeunes qui fournissent formation et assistance et les aident notamment à créer des plans d'entreprise viables. Ces centres devraient être situés à la fois dans les zones urbaines et dans les zones rurales, offrir un endroit sûr aux jeunes femmes et aux jeunes qui ne sont plus scolarisés ;

- Soutenir la création d'associations commerciales pour les jeunes, notamment pour les jeunes femmes, afin de leur offrir la possibilité d'échanger des informations, d'entreprendre une formation et de mettre en place des programmes d'encadrement.
- Recueillir des statistiques sur la main d'œuvre, ventilées par âge et en fonction d'autres variables (le sexe, le handicap, etc.), suivre et évaluer de façon rigoureuse les interventions.

Santé et VIH/sida

Les jeunes africains continuent à faire face à une série de problèmes de santé, notamment les carences nutritionnelles, les handicaps, les maladies (paludisme et bilharziose), la violence, le VIH et le sida. Les chiffres sur la prévalence du VIH montrent que les jeunes, en particulier les jeunes femmes, sont plus susceptibles d'être infectées par virus du fait de l'inégalité des sexes et de la différence d'âge. La vulnérabilité des femmes en Afrique s'explique par les carences nutritionnelles et les conséquences d'autres maladies, l'abus et l'exploitation sexuelle, le mariage précoce, la migration et l'urbanisation.

Il convient d'adopter une approche plus globale pour aborder la question de la santé des jeunes. Les principales recommandations sur les mesures à prendre sont les suivantes :

- Entreprendre des efforts pour s'attaquer aux causes sous-jacentes du mauvais état de santé des jeunes africains et trouver une solution à leur vulnérabilité ; il faudrait non seulement expliquer aux jeunes comment se comporter face au VIH et à l'épidémie du sida mais aussi protéger les jeunes femmes;
- Mettre en place des services de santé plus larges adaptés aux jeunes ainsi que des stratégies de santé plus globales pour les jeunes africains;
- Améliorer l'éducation et renforcer les capacités des jeunes pour qu'ils puissent prendre des décisions en connaissance de cause ;
- Encourager la participation des jeunes et la création de centres des jeunes ainsi des programmes d'éducation par les pairs efficaces qui permettraient d'améliorer l'accès des jeunes africains aux informations sur la santé ;
- Prendre des mesures pour recueillir et diffuser des données sur la santé ventilées selon le sexe et l'âge.

Participation des jeunes aux processus politique et décisionnel

Les gouvernements africains associent de plus en plus les jeunes aux processus politiques et décisionnel comme l'atteste la création de conseils nationaux de la jeunesse, les parlements des jeunes et la représentation de jeunes au sein des parlements nationaux ainsi que la consultation des jeunes lors de la préparation des stratégies et politiques de réduction de la pauvreté. Malgré ces efforts, la participation de jeunes africains n'est souvent pas réelle. Elle se limite la plupart du temps à une élite urbaine, marginalisant certains groupes tels que les adolescents plus jeunes, les jeunes femmes, les jeunes pauvres et ceux qui vivent dans les zones rurales et éloignées. En général, les principaux obstacles à la participation des jeunes dans les pays africains sont notamment la difficulté de trouver un point d'entrée dans les processus politiques et décisionnel et l'incapacité des jeunes et des pouvoirs publics d'élaborer une démarche participative de ce type.

Les recommandations ci-après ont été formulées en vue de renforcer la participation des jeunes :

- Les gouvernements africains devraient favoriser la participation des jeunes à tous les niveaux, notamment en fixant des quotas de jeunes au sein des parlements ou en les encourageant activement se présenter comme députés et en leur offrant des postes au sein des conseils villageois, des administrations locales et des comités de travail au niveau régional;
- Les gouvernements devraient également veiller à ce que les jeunes reçoivent des informations sur les possibilités dont disposent les décideurs et de les associer à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de ces politiques;
- Les décideurs devraient élaborer des directives ou des protocoles permettant de mener des consultations avec les jeunes et auxquelles toutes les parties prenantes pourront avoir accès;
- Les organisations de jeunes devraient mettre en place un organe autonome conjoint pour les représenter au niveau national et veiller à ce qu'il ait une large représentation fondée sur l'âge, le sexe et des zones géographiques.
- Les jeunes devraient être associés à l'examen du budget de l'État aux niveaux local et national;
- Les organisations régionales et internationales telles que l'Union africaine et l'ONU devaient renforcer la participation des jeunes africains aux processus et aux réunions.

La voie à suivre

Les jeunes continueront de représenter un pourcentage important de la population en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord. Le principal message adressé aux décideurs africains et aux partenaires de développement est qu'il faut adopter une approche plus large qui prenne en compte tous les aspects (sociaux, économiques et politiques) afin de promouvoir le bien-être général des jeunes et leur donner la possibilité et les compétences pour participer à la vie de la société et contribuer au développement de leur pays. Pour surmonter les principaux obstacles à la mise en œuvre d'une véritable politique des jeunes, les pays africains, avec l'appui des partenaires de développement, devraient :

- a) Ratifier la Charte africaine de la jeunesse
- b) Prendre en compte la Charte africaine de la jeunesse et le Programme d'action mondial pour les jeunes dans les politiques national en faveur des jeunes ;
- c) Elaborer des plans d'action et allouer des ressources suffisantes pour permettre la mise en œuvre des politiques ;
- d) Associer les jeunes concrètement les jeunes à toutes les étapes de la prise de décision non seulement à l'élaboration des politiques de la jeunesse mais également à celle des stratégies de réduction de la pauvreté et des plans nationaux de développement ;
- e) Mener des recherches supplémentaires sur les questions de développement de la jeunesse, recueillir et analyser des données désagrégées en faisant appel aux bureaux nationaux de statistiques.

*Extrait du rapport de CEA sur la jeunesse africaine 2009 intitulée : **Expanding Opportunities for and with young people in Afrique.***